



RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 00146

Numéro SIREN : 316 420 322

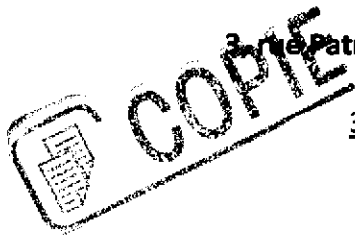
Nom ou dénomination : SOCIETE D ETUDES DE REVISION ET D EXPERTISE COMPTABLES

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2013 sous le numéro de dépôt 3951

SOCIETE D'ETUDES DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLES
société à responsabilité limitée au capital social de 180 000 euros
siège social

3 rue Patrick Depailler Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

316 420 322 RCS CLERMONT-FERRAND



**PROCES-VERBAL
DE LA DELIBERATION DES ASSOCIES
Du 01 JUILLET 2013**

Le premier juillet deux mille treize à huit heures trente, les associés de la société SEREC, société à responsabilité limitée au capital social de 180 000 euros dont le siège social est 3 rue Patrick Depailler Parc d'activités technologiques de La Pardieu à CLERMONT-FERRAND (63000) se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire suite à une convocation de la gérance.

Etaient présents à l'assemblée :

Monsieur Jean-Charles MARQUES, propriétaire de	4 parts
Société AMC ASSOCIES représentée par Monsieur Marc ALIBERT,	
propriétaire de	11 244 parts
Monsieur Marc ALIBERT, propriétaire de	<u>1 part</u>
au total	11 249 parts
sur les 11 250 parts composant le capital social.	

Est absent et excusé :

Monsieur Michel BARTHELEMY, propriétaire de 1 part.

Monsieur Marc ALIBERT préside la séance en sa qualité de cogérant associé de la société représentant le plus grand nombre de parts sociales.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Non remplacement d'un gérant démissionnaire,
- Statut social de la gérance,
- Pouvoirs pour formalités.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, prend acte de la démission de Monsieur Jean-Charles MARQUES, gérant de la société à compter de ce jour qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2013.

Les associés remercient Monsieur Jean-Charles MARQUES de tous les efforts qu'il a déployés dans l'exercice de ses fonctions de gérant au sein de la société.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Consécutivement à la résolution précédente, l'assemblée générale constate que Monsieur Marc ALIBERT continue seul à exercer les fonctions de gérant majoritaire de la société à compter du 1^{er} juillet 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

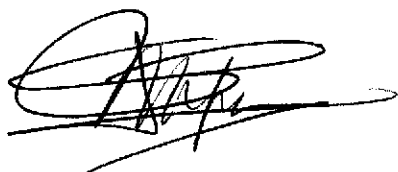
Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés ou leurs mandataires.

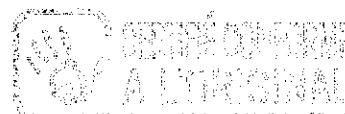
- Jean-Charles MARQUES



- Marc ALIBERT



- SARL ALIBERT MARQUES CONSEIL ASSOCIES
« AMC Associés »
représentée par Marc ALIBERT



Le gérant
Marc ALIBERT

